Prise en charge des frais
Saison 2023-2024

1. *Les indemnités*

Les montants sont actualisés et votés par le CA de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

- Arbitre :

Grades	Indemnités
Arbitre Stagiaire	0€ / jour
Arbitre Ligue accrédité	25€ / jour
Arbitre Ligue certifié	30€ / jour
Arbitre fédéral	35€ / jour

- Juge-arbitre :

Grades	Indemnités
Juge Arbitre Stagiaire	0€ / jour
Juge Arbitre Ligue accrédité	40€ / jour
Juge Arbitre Ligue certifié	50€ / jour
Juge Arbitre fédéral	60€ / jour

2. *Les frais annexes*

Les frais annexes seront remboursés sous présentation d'une fiche de frais et des factures correspondantes.
La CLOT validera les demandes de remboursement.

Les montants indiqués ci-dessous sont les montants maximums remboursés. La CLOT pourra autoriser un dépassement sous justificatif (de manière exceptionnelle).

- Déplacements :

Le barème appliqué est de 0.304€/km
Pour les déplacements en train, prise en charge sur la base d'un A/R en seconde classe.

L'itinéraire utilisé sera celui proposé par google maps entre l'adresse du domicile et le lieu d'exercice.

- Restauration :

Buvette pour une compétition se terminant à 20h : 10€/jour avec justificatif, sauf si prise en charge par l'organisateur.
Buvette pour une compétition se terminant après 20h : 15€/jour avec justificatif, sauf si prise en charge par l'organisateur.

Repas à l'extérieur : 20€/repas le soir, si hébergement, avec justificatif.

- Hébergement :

Le barème est de 58€ par chambre comprenant le petit-déjeuner. Ne pas hésiter à demander le tarif sportif (certains hébergeurs pratiquent des tarifs préférentiels).

L'officiel pourra arriver la veille d'une action si la distance le justifie et sous condition :

- Distance supérieure à 200kms
ou
- Raisons professionnelles (validation par la CLOT au préalable)

- Autres :

Sous réserve de validation de la CLOT.